

Code d'éthique et de déontologie lié à la Charte Qualité Locale

Je m'engage à respecter les points éthiques suivants :

- Je précise que les êtres que j'accompagne s'inscrivent dans un rapport d'égalité avec soi. Je pars de l'a priori que je « ne sais pas à la place de la personne accompagnée ».
- Je fournis une explication claire et détaillée sur ma proposition de suivi thérapeutique et mes tarifs.
- J'accueille le client/le consultant dans un endroit adapté, et avec une posture respectueuse ;
- Je restaure et/ou renforce l'autonomie des clients ou des consultants en les accompagnant dans leur processus d'évolution et d'autonomisation.
- Je respecte la liberté de choix du suivi thérapeutique.
- J'accueille le client ou le consultant dans le respect de ses croyances, de ses valeurs, avec une attitude de bienveillance et sans jugement;
- Je m'engage à exercer mon activité avec humanité, probité et loyauté et à toujours garder un axe clair, net et bienveillant dans mon accompagnement. Je respecte l'intégrité physique et psychique de la personne ; Je ne pratique aucune manipulation physique sans avoir acquis les compétences nécessaires;
- Je m'applique à n'exercer aucune pression physique, psychique, morale ou spirituelle, à mener mon activité en excluant toute forme de prosélytisme confessionnel, politique ou sectaire ; Je déclare sur l'honneur n'appartenir à aucune secte*.
- Je ne pose aucun diagnostic médical et respecte tous les traitements médicaux en cours. J'oriente la personne, si besoin est, vers son médecin traitant ou vers tout autre thérapeute.
- Je suis tenu au secret professionnel. Je m'engage à ne parler en aucun cas de mes consultants à quiconque sauf dans le cadre d'une supervision, elle même tenue au secret professionnel.
- Pour rester compétent, je poursuis en outre ma formation tout au long de ma pratique. Je me dois d'être vigilant à me garder de mes propres projections, attentes, désirs de puissance, et pour cela accepter si nécessaire une supervision confraternelle ou un travail sur soi avec l'aide d'un thérapeute.
- En cas de manquement à ce code de déontologie (témoignages directs de clients, confrère ou public...), le responsable du réseau ou un de ses délégués s'engage alors à communiquer avec la personne en question et prendra les décisions nécessaires grâce à l'ensemble des informations rassemblées.
- Je me conforme aux règles fiscales et juridiques du pays dans lequel je pratique.
- En tant que membre lors de la signature du présent Code d'Éthique et de Déontologie, je m'engage à informer le réseau de tout changement dans ma pratique,
- En adhérant à ce code de déontologie, je reste responsable de mes actes et décisions. Le réseau décline toutes responsabilités des conséquences des actions et des pratiques de celui ci.

*Le mot Secte " désigne les rassemblements volontaires d'individus ayant fait explicitement ce choix, qui sont critiques voire dénonciateurs à l'égard des Etats et de leur culture, plutôt en rupture avec " le monde ", demandant à leurs membres un engagement religieux et / ou moral exigeant, visible et vérifiable. Les responsables de ces groupes sont souvent suspectés d'une part d'étouffer la liberté individuelle au sein du groupe ou de manipuler mentalement leurs disciples, en s'appropriant parfois leurs biens, en les abusant et en les humiliant physiquement et/ou psychologiquement. Ces groupes peuvent menacer l'ordre public. Il y a souvent une manipulation mentale des adeptes, une organisation pyramidale et la centralisation du pouvoir aux mains d'une personne avec autorité charismatique, comme un « gourou », ou d'un collègue restreint de dirigeants. La doctrine se présente comme exclusive avec interdiction d'utiliser une autre forme de pensée, ou d'autres pratiques (certains aliments, médecine allopathique, certaines thérapies...).

Le: _____ A: _____
Nom et Prénom:

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »